



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



22064512

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

19 MAI 2022

Le Greffier

N° d'entreprise : **0453 111 546**

Nom

(en entier) : **SYNLAB BELGIUM**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Avenue Alexander Fleming 3, 6220 Heppignies**

Objet de l'acte : Fin de mandat d'un administrateur

Extrait des résolutions écrites et unanimes des actionnaires du 9 mai 2022:

"1. Fin de mandat d'un administrateur

Les Actionnaires décident de mettre fin au mandat, en qualité d'administrateur de la Société, de Madame Patricia Coopmans, et ce avec effet au 10 mai 2022.

Pour autant que de besoin, il est précisé que tous les pouvoirs spéciaux lui ayant été octroyés dans le cadre de ce mandat sont révoqués du fait de cette décision.

3. Pouvoirs

Les Actionnaires décident de donner mandat à Me Arnaud Van Oekel, Me Lola Verelst, Me Alinna Hu /ou tout autre avocat du cabinet CMS DeBacker, chacun avec le pouvoir d'agir seul et avec un pouvoir de sub-délégation, aux fins de signer et compléter tout document et accomplir toutes les démarches nécessaires auprès des administrations et des tiers, en vue de procéder à l'ensemble des formalités requises pour la mise en œuvre des résolutions adoptées ci-dessus et leur publication aux Annexes du Moniteur Belge, ainsi que pour procéder aux modifications auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des autres autorités publiques. A cette fin, le mandataire pourra au nom de la Société, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire."

Lola Verelst,
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/05/2022 - Annexes du Moniteur belge